

AVIS

Commune de Montigny-en-Ostrevent

.....

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé que par délibération du conseil municipal en séance ordinaire du 06 Octobre 2016, la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONTIGNY EN OSTREVENT a été approuvée.

Le dossier du PLU est consultable par le public en mairie, service urbanisme, pendant une durée de 1 mois **du 09 Novembre 2016 au 10 décembre 2016** aux jours et heures d'ouverture suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Montigny-en-Ostrevent, le 09 Novembre 2016.

Le Maire,



Jean-Luc COQUERELLE